



# *Projet pédagogique*

## *Accueil jeunes (Point rencontre)*

*Année 2009*



Mairie de Vineuil  
Rue de la République  
41350 Vineuil  
Tél. : 02 54 50 54 50  
[www.vineuil41.fr](http://www.vineuil41.fr)

## 1- la structure

Le point rencontre, structure municipale, est géré par la Mairie de Vineuil - rue de la République 41350 -

Elle est ouverte aux jeunes de 14h à 18h pendant toutes les vacances scolaires.

Elle est située rue Victor Hugo 41350 Vineuil.

La structure dispose d'un espace multimédia, d'un espace jeux avec baby foot et tennis de table, d'un espace calme avec différents magazines et brochures. Les jeunes ont également à disposition différents jeux de société.

## 2- L'équipe pédagogique

L'équipe d'encadrement est composée de :

1 directeur titulaire d'un BEES 2<sup>nd</sup> degré foot

2 animateurs titulaires BAFA

## 3- Les modalités de participation

17 jeunes âgés entre 12 et 16 ans peuvent être accueillis simultanément.

Cette structure est basée sur un fonctionnement d'accueil libre. Les jeunes vont et viennent suivant leurs envies et besoins.

Les jeunes sont soumis à une cotisation annuelle de 5€. Une fiche de renseignements et une fiche sanitaire sont remplies par les familles.

En adhérant au point rencontre, les jeunes ainsi que leurs familles s'engagent à respecter le règlement intérieur de celui-ci.

## 4- Les objectifs et les moyens

Fonder les relations sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide

× Application de règle de fonctionnement (dixit règlement intérieur)

× Poser des repères sur les modes de proposition et de prise de décision collectives

× Vigilance de l'équipe en ce qui concerne la sécurité physique, morale et affective des participants.

### Possibilité d'accéder à davantage d'autonomie

- × Accompagner les jeunes dans leur projet
- × Accessibilité à du matériel pédagogique
- × Encourager les prises d'initiative - telles que choisir, décider, proposer, organiser, aider, demander...
- × Impliquer les jeunes dans la vie de la structure
- × Amener les jeunes à connaître leurs droits
- × Aménager la structure type annexe BIJ

### Respect par chaque jeune de son entourage

- × Vigilance des adultes concernant les rapports que les jeunes établissent entre eux (prise en compte de l'avis, de l'envie des autres ; respect des différences).

### Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité

- × Découverte de nouvelles pratiques culturelles, sportives et artistiques
- × Découverte de différents modes de vie, de différents métiers, de différentes passions et de différentes cultures
- × Découverte d'environnement inhabituel
- × Donner la possibilité aux jeunes d'échanger sur les thèmes qui les concernent : discrimination, conduites à risques
- × Organiser des soirées débats

### Réunir les conditions nécessaires pour faire du local un lieu convivial et agréable

- × Instaurer un climat de confiance et d'écoute
- × Possibilité pour chaque jeune de formuler des demandes ou des remarques
- × Mise en place d'une équipe pédagogique référente
- × Investir les jeunes dans l'aménagement de la structure

### Amener les familles à mieux connaître la structure

- × Elaborer une charte de communication auprès des familles
- × Organiser des soirées conviviales, des débats
- × Organiser des temps de rencontre avec les animateurs

## 5- les activités

Les activités sont établies en fonction des rythmes de vie des jeunes, et, en fonction de constats établis par les animateurs.

Les séquences sportives durent 1h30 maximum, et, les autres activités 1h.

Les jeunes ont aussi la possibilité de ne rien faire si ce n'est d'être accueillis, de discuter afin de passer un moment de détente.

Les activités artistiques, sportives et culturelles sont proposées en fonction des moyens humains et matériels.

Pour les activités sportives, il est tenu compte des textes relatifs à la pratique de certaines disciplines sportives.

## 6- L'équipe d'animation

### **Le directeur**

- × C'est lui qui est responsable du bon fonctionnement de la structure
- × C'est lui qui gère administrativement et budgétairement la structure
- × C'est lui qui organise et mène les réunions avec l'équipe pédagogique, en tenant compte des compétences de chacun (sportive, multimédia, manuelle, culturelle)
- × C'est lui qui évalue les modalités d'accueil et le fonctionnement (qualitativement et quantitativement) de la structure après chaque période.

### **Les animateurs**

- × Ils assurent la sécurité physique et morale des jeunes
- × Ils assurent les temps d'activités
- × Ils participent aux réunions
- × Ils accompagnent les jeunes dans leurs demandes

### **L'ensemble de l'équipe**

- × Elle doit prendre connaissance des documents (fiche d'inscription et sanitaire) de chaque jeune afin de mieux les connaître.
- × contrôler ses paroles, ses attitudes et être cohérente
- × instaurer un climat de confiance et de discussion
- × adapter les activités en fonction des jeunes

## 7- La préparation des séjours

- × Des réunions de préparation entre le directeur et l'équipe d'animation a lieu avant chaque début séjour.
- × Les jeunes sont intégrés dès le 1<sup>er</sup> jour du séjour aux différents projets.

## 8- Les familles

- × Les familles peuvent venir lors des temps d'ouverture, rencontrer l'équipe pédagogique et s'informer des activités proposées.
- × Les familles sont informées des activités via un affichage extérieur des plannings, et, une mise en ligne sur le site internet de la commune.

## 9- Mode de consultation du projet pédagogique

- × Le projet pédagogique est communiqué aux familles via le site internet de la commune ou sur simple demande auprès de l'équipe. Celui-ci est également consultable dans la structure.

Le rôle de l'animateur par rapport...			
...au jeune	... à l'équipe	... aux parents	... à lui-même
Assurer la sécurité physique et affective du jeune	Savoir s'entraider à bon escient	Donner envie aux familles de mieux connaître l'organisation de la structure	Être responsable
Adapter les activités proposées aux stades de développement du jeune à ses intérêts et ses envies	Accepter et tenir compte des conseils et remarques et transmettre des informations	L'équipe d'animation est au service des jeunes mais également au service des familles	Savoir gérer sa fatigue
Respecter le jeune dans sa logique, ses choix, ses goûts, ses origines et ses compétences	Faire part des suggestions, des remarques et transmettre	L'animateur doit se montrer sécurisant pour les familles et doit rester à l'écoute des parents	Préparer et maîtriser les activités proposées
Donner envie au jeune de participer aux activités Rôle incitateur	Garder à l'esprit que le travail en équipe inclut aussi la direction	Communiquer avec les familles	Gérer son rythme de vie
Détecter et prendre en compte les réseaux de relation entre jeunes	Connaître les compétences de chacun et les utiliser		Faire attention à l'affectif (animateur, enfant)
Participer aux activités, aux temps de jeu	Favoriser un climat de convivialité nécessaire à un travail en équipe		
Rôle référent. Donc il est le modèle (tenue, cigarette, repas, langage)			
Respecter le rythme de vie de chaque jeune			